

—Si Namân ! s'écria-t-elle, attends-moi ! attends Aïcha !... Aïcha va partir avec toi !

Elle laissa retomber doucement la tête du spahi, courut auprès d'Ali, lui embrassa chaleureusement les mains et commanda à Abdallah de le prendre par les pieds.

Les deux enfants emportèrent Ali hors de la maison, le transportèrent sous un figuier écarté des habitations, et l'enveloppèrent avec le plus grand soin dans des couvertures et des vêtements.

Ils rentrèrent dans la maison pour n'en plus sortir.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée que des colonnes de fumée, mêlées de lucurs sombres, débordèrent de toutes les ouvertures de l'habitation.

Les Adjeronde aperçurent de leurs retraites ces lucurs sinistres. Le lendemain matin, quelques-uns d'entre eux, chez lesquels la curiosité l'avait emporté sur la crainte, vinrent au village pour déterminer la cause de ce phénomène qui avait ajouté à l'épouvante de la tribu.

Soit qu'une sueur abondante, provoquée par l'amas de vêtements dans lequel Aïcha et l'esclave l'avaient enseveli eût produit sur Ali une réaction salutaire, soit que le drame émouvant dont il avait été témoin l'eût provoqué, le frère de Si Namân se trouvait beaucoup mieux.

Il appela du geste et de la voix les hardis visiteurs et leur raconta la scène dont il avait été témoin la veille.

Sur sa prière, les Adjeronde entrèrent dans la maison incendiée, mais ils en ressortirent aussitôt et s'enfuirent vers les montagnes.

Au moment même où ils s'éloignaient, un médecin arrivait, parcourait les tribus frappées du fléau, distribuait des secours et cherchait à rassurer les populations.

Attiré par les traces de l'incendie, il entra dans la maison des Ben Diff. Au lieu de s'enfuir comme les Adjeronde, à l'aspect du tableau saisissant qui s'offrit à ses yeux, il le contempla longtemps avec une émotion des plus vives.

Aïcha, Si Namân et Abdallah étaient groupés dans un coin de la pièce.

Tous trois étaient morts asphyxiés.

Abdallah était agenouillé, le dos appuyé au mur ; son menton reposait sur la tête d'Aïcha, il tenait la jeune fille enlacée dans ses bras.

Le corps de Si Namân s'était affaissé sur les genoux de sa fiancée, qui retenait à deux mains le burnous du spahi.

Aïcha et Abdallah semblaient sommeiller. Le visage de la vierge des Beni-Mengouch conservait comme un sourire de ravissement.

Le médecin arabe restait les regards rivés sur ce pâle visage.

—Il me semble la reconnaître, murmura-t-il. Elle m'appelait Si Sliman ben Kaddour !... Jadis, dans un autre monde, ma fiancée me donnait ce nom. . . .

—Ben Rabbah m'appelle Sidi Renaud !. . . .

Il se mit à trembler et, pressant son front dans ses mains, il éclata en sanglots.

Se souvenait-il enfin ?

IX

Renaud de Pervenchère avait réconcilié les Touareg du Nord avec les Chambâs.

A sa prière, Ben Rabbah avait rendu à Ben Kedda sa femme et ses enfants.

En revoyant vivant celui qu'il croyait mort, le Chambâ faillit devenir fou de joie.

En constatant que Renaud avait perdu tout souvenir du passé, Ben Rabbah fut accablé de douleur.

—Ne te désole pas, mon fils, lui dit son père ; en lui retirant la mémoire, Dieu a voulu qu'il oubliât les atroces tortures qu'il a endurées. . . Dieu est grand ! Il rendra à Sidi Renaud la mémoire lorsque, dans sa sagesse, le moment sera venu. . .

—Il se croit marabout, ne le détrompe pas. . . Ce que Dieu fait est bien fait !

Le vieux Chambâ conserva fidèlement en dépôt les quatre cent mille francs appartenant à Renaud.

On n'a peut-être pas oublié que les pillards du désert avaient massacré l'envoyé de Renaud et l'avaient dépouillé des cent mille francs qu'il portait.

Les années succédèrent aux années.

Renaud accompagnait dans leurs voyages les caravanes de ses amis ou se livrait à l'étude ou à la méditation.

En 1868, Renaud de Pervenchère a suivi Ben Kedda au Soudan.

Le chef touareg est retourné à Tombouctou où s'organise une forte caravane qu'il s'est engagé à escorter avec ses guerriers jusqu'au Maroc.

Le départ doit avoir lieu dans un mois seulement.

Renaud, pris d'impatience, quitte ses amis les Touareg et, avec quelques serviteurs, se dirige vers le Sud par Mossi et Gourma.

Il atteint le Dahomey, qui est situé sur la côte des Esclaves, entre le pays des Achantis, à l'Est, et la république d'Abéokouta, à l'Ouest. Abomey, la capitale du Dahomey, est à quarante lieues de la côte.

Les habitants du Dahomey sont extrêmement attachés à une religion aux rites sanguinaires et odieux.

A chaque coin de rue, au pied de chaque arbre, dans les cours et dans les appartements des maisons, s'élèvent de petits monticules de terre couverts de poteries pour les offrandes.

Il sont toujours remplis de gâteaux de manioc ou de maïs et d'huile de palme.

Dans tous les familles, il y a des féticheurs, hommes ou femmes, et les pratiques de leur horrible culte se mêlent à tous les actes de la vie.

Les Dahoméens sont gouvernés par un roi qui fait peser sur ses misérables sujets le plus épouvantable despotisme.

Le roi entretient une armée et une cour hors de proportion avec les faibles ressources du pays.

Aussi, pour subvenir à ses dépenses, le noir monarque n'hésite-t-il pas à dépouiller ses sujets.

Il se fait voleur de grand chemin, attaque et pille les caravanes de marchands, fait des razzias de bétail, accable sous n'importe quel prétexte les plus riches d'impôts, et enlève de force les pauvres pour son armée.

Le noyau de cette armée est composé de femmes qu'on nomme amazones.

Au nombre de trois ou quatre mille, elles servent au roi d'escorte, de garde d'honneur, et l'accompagnent partout où il va.

C'est parmi les amazones que le roi choisit ses femmes.

Lorsque Renaud de Pervenchère arriva à Abomey, le roi venait de mourir.

Ce fut l'occasion des plus horribles sacrifices.

Parmi les rites sanglants ordonnés par la plus épouvantable superstition est la *Grande Coutume* ; elle se célèbre dans certaines circonstances graves et avec un redoublement d'atrocités à la mort du roi.

Voici, d'après la *Revue de Géographie*, en quoi consiste la *Grande Coutume* :

—Des qu'un roi de Dahomey est mort, on lui érige un cénotaphe au milieu duquel se dresse un cercueil en terre pétrie dans le sang d'une centaine de captifs sacrifiés pour servir, dans l'autre monde, de gardes au souverain.

—Le corps du défunt est placé dans le cercueil, la tête sur les crânes des rois qu'il a vaincus. Dans le cénotaphe, on entasse le plus d'ossements possible, puis on y fait entrer huit danseuses de la cour et cinquante soldats volontaires.

—Ces victimes des deux sexes s'offrent volontairement en sacrifice aux mânes du roi mort ; elles considèrent comme un honneur d'accompagner leurs souverain dans le royaume des ombres.

—Durant dix-huit mois, le prince héritier gouverne en qualité de régent. Ce terme expiré, il se rend publiquement au caveau funéraire de son prédécesseur, le fait ouvrir, découvre le cercueil, prend le crâne du roi d'une main, de l'autre élève une petite hache et annonce au peuple que le roi est mort, que lui, régent, n'a jusqu'à ce moment gouverné qu'au nom du défunt.

—Puis, déposant crâne et hache, il tire son épée et se proclame roi. Aussitôt, le peuple marque son enthousiasme par des cris, des chants, des danses ; les grands manifestent leur joie en offrant des présents au nouveau monarque.

Dès ce moment, une soif de sang indicible s'empare de toute la population dahoméenne. Des milliers de victimes humaines destinées à porter au feu roi la nouvelle du couronnement de son successeur sont immolées, pendant qu'avec de l'argile pétrie dans le sang des victimes, on modèle un grand vase, de forme bizarre, dans lequel le crâne et les os du feu roi sont définitivement enfermés et scellés.

—Cette cérémonie terminée, les massacres commencent dans tout le royaume.

—Quatre hommes accompagnés d'un daim, d'un singe et d'un gros oiseau sont amenés devant la tombe du roi. Ces créatures, moins l'oiseau, ont la tête tranchée sur-le-champ, avec mission d'aller annoncer aux esprits ce que le roi se prépare à faire en l'honneur du défunt.

—Un des hommes doit aller le raconter aux esprits qui fréquentent les marchés du pays, le second aux animaux qui vivent dans les eaux, le troisième aux esprits qui voyagent sur les grandes routes, et le quatrième aux habitants du firmament.

—Le daim doit s'acquitter de la même mission auprès des quadrupèdes qui parcourent les forêts, et le singe grimper jusqu'au sommet des arbres pour en instruire ses pareils.

—Quant à l'oiseau, plus heureux que ses compagnons, on lui rend la liberté, afin que, s'élevant dans les airs, il raconte les mêmes choses aux êtres qui les habitent.